



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 106453

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de bien vouloir lui faire connaître ses intentions concernant l'enseignement agricole, dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2007.

Texte de la réponse

L'enseignement agricole, dont la qualité et la réussite viennent à nouveau d'être soulignées par l'audit de modernisation conduit au cours du premier semestre 2006 à l'initiative du ministre délégué au budget et à la réforme de l'État et par le récent rapport d'information confié à Mme Françoise Ferat par la commission des affaires culturelles du Sénat, fait l'objet d'une attention toute particulière du ministre de l'agriculture et de la pêche. L'augmentation du budget alloué au programme de l'enseignement agricole, acquise lors du vote du budget 2006, a permis d'attribuer des ressources au profit de l'aide sociale aux élèves, mais aussi de développer la formation continue des personnels de l'enseignement agricole public. Le budget 2007 conforte les crédits consacrés à l'enseignement technique agricole. En particulier, les crédits alloués à la formation continue des enseignants des établissements publics sont en augmentation et l'aide sociale aux élèves est, à nouveau, confortée. L'objectif du ministre de l'agriculture et de la pêche est de préserver la spécificité de l'enseignement agricole au sein du système éducatif, de conforter sa qualité et son ancrage dans le monde rural, tout en faisant valoir ses atouts au regard de l'objectif gouvernemental d'insertion des jeunes en difficulté et de développement de l'apprentissage.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106453

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10478

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1035